



Extrait du site Laïcité Aujourd'hui

<http://laicite-aujourd'hui.fr/?Forfait-communal-56>

Forfait communal : + 56 % !?!

- INITIATIVES -

Date de mise en ligne : samedi 8 janvier 2011

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Nous avons remis ce communiqué à la presse

+ 56 %

A Concarneau, mercredi 15 décembre, le conseil municipal a voté une augmentation de 56 % (sur 3 ans) pour le fonctionnement des écoles privées catholiques.

S'il convient d'honorer les contrats d'association, nous voudrions rappeler que, **dans notre République, l'argent public n'a aucune vocation à être distribué à des institutions privées, encore moins à des institutions confessionnelles, quelles qu'elles soient.**

Alors que la dotation actuelle (535,10 euros versés pour chaque élève, versement par ailleurs non obligatoire pour les élèves de maternelle et ceux des communes extérieures) est déjà largement supérieure à la moyenne relevée dans les départements bretons, les écoles catholiques concarnaises recevront **un supplément** d'environ 36.000 euros en 2011, un supplément de 72.000 euros en 2012, un supplément de 108.000 euros en 2013.

Question du citoyen comme du contribuable : ces sommes vont-elles être prélevées sur l'enveloppe « Enseignement » au détriment des **seules écoles dont la commune a la charge : les écoles publiques**, ou feront-elles l'objet d'un nouvel impôt ?

Post-scriptum :

Un rappel utile :

Abbé LEMIRE, discours à l'Assemblée nationale du 11 décembre 1921.

« Je n'admets pas que l'on mendie sous une forme quelconque l'argent de l'Etat quand librement on s'est placé en dehors de lui. C'est ce que vous ne voulez pas, moi non plus. Je suis de ceux qui sont tellement soucieux de la liberté qu'ils veulent la conserver complète, intacte, je ne puis supporter sur ma liberté un contrôle quelconque. Or si je prends de l'argent à l'Etat, demain il pourra me faire subir un contrôle. L'Etat se devra lui-même d'imposer ce contrôle, car il ne peut pas donner son argent à n'importe qui, pour n'importe quoi... Je veux la paix dans nos communes, je veux que l'argent de tous aille aux écoles ouvertes à tous. Si l'on veut un enseignement spécial, distinct, à part, on est libre, complètement libre, et de cette liberté je me contente. En me contentant d'elle, je la sauve ! »